

Elections à la COMUE Léonard de Vinci : le processus de construction de l'université confédérale Léonard de Vinci se poursuit

Le 15 décembre, les personnels et les usagers de la COMUE Léonard de Vinci vont voter pour élire leurs représentants au sein du Conseil d'Administration.

La COMUE Léonard de Vinci :

Regroupement des universités de Tours, Orléans, Poitiers, La Rochelle et Limoges ainsi que de deux écoles d'ingénieurs, l'ISAE-ENSMA et l'INSA Centre Val de Loire, l'université confédérale Léonard de Vinci est un potentiel fort de :

- 86 140 étudiants dont 27 215 en Master et 3 100 préparant un doctorat.
- 5754 enseignants-chercheurs et chercheurs avec les organismes de recherche,
- 4693 personnels BIATSS
- 580 docteurs,
- 22 nominations à l'IUF (Institut Universitaire de France) sur la période 2010-2014,
- 7 ERC (European Research Council) sur la période 2007-2014

Objectifs :

L'objectif est de mener l'ensemble des actions en synergie entre nos établissements, tant en formation qu'en recherche, dans le respect de l'autonomie et des spécificités des établissements fondateurs :

- développement des services aux étudiants.
- mise en cohérence des formations professionnelles sur le périmètre de l'Université confédérale
- développement des innovations pédagogiques privilégiant les usages du numérique (formations à distance, plates-formes de travail collaboratif, MOOCs...);
- accréditation d'une offre de formation spécifique de niveau Master pour développer, sur les secteurs d'excellence de la nouvelle université, des Masters tournés vers l'international ;
- mise en synergie des actions visant le développement de l'entrepreneuriat étudiant ;
- refonte des écoles doctorales pour assurer la formation des étudiants inscrits en thèse, et ce à compter du 1er septembre 2016 ;
- délivrance du doctorat par l'Université confédérale en lieu et place des établissements fondateurs au 1er septembre 2016 ;
- mise en place d'une signature unique des publications scientifiques.

Le Conseil d'Administration de la COMUE :

Cette instance comprend 46 administrateurs parmi lesquels : un représentant de chaque établissement membre, 8 personnes qualifiées désignées d'un commun accord par les membres fondateurs et 8 représentants des entreprises et collectivités territoriales. A ces personnalités s'ajoutent également les membres élus : 12 représentants des enseignants-chercheurs, 6 représentants des BIATSS et 5 représentants des usagers.

Toutes les infos sur <http://www.univ-poitiers.fr/universite/elections-comue/>

Contact presse :

Diane Daïan

Chargée de Communication

Université de Limoges

Tél : 05 55 14 91 41/ 06 08 34 93 58, com@unilim.fr